

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2023 A 19 HEURES

Présents : G. BASSET - S. BURGAT - S. BONJEAN – C. CHEVALIER - M. GOUEFFON - F. JOUANET - J.M. LAROCHE - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER.

Absents : Philippine VIMONT (procuration à Martine GOUEFFON).

Secrétaire de séance : Bernard TRONCIN

Ordre du jour :

✚ Approbation compte de gestion du receveur COMMUNE :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

✚ Vote compte administratif COMMUNE :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

✚ Affectation des résultats :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

✚ Approbation compte de gestion du receveur LOCAL COMMERCIAL

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

✚ Vote compte administratif LOCAL COMMERCIAL

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

✚ Affectation des résultats LOCAL COMMERCIAL

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

✚ Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023

Les dépenses d'investissement ne peuvent être réalisées, en principe, qu'après le vote effectif du budget primitif. Pour permettre aux collectivités de disposer de crédits d'investissement disponibles, dès l'ouverture de l'exercice, et ainsi procéder au règlement de leurs prestataires, l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise les organes délibérants à accorder, à leur exécutif, la faculté d'engager, de liquider et de mandater, jusqu'à l'adoption du budget primitif, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Aussi, il est proposé de voter l'ouverture des crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

✚ Autorisation convention d'entretien et d'utilisation de la piste du captage de l'Hirondelle

Dans le cadre de la convention accordée par l'Etat à ALIAE, une convention doit être signée pour définir les obligations particulières des parties en ce qui concerne l'entretien de la piste d'accès au captage de l'Hirondelle et de désigner les usagers autorisés. Il convient d'autoriser le Maire à signer cette convention.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

✚ Demande de garantie emprunts ASSEMBLIA pour la ZAC de la Garde

Compte-tenu du lancement des tranches 2 et 3 de la ZAC de la Garde, ASSEMBLIA doit contracter un emprunt de 850 000€ auprès du Crédit Agricole. Assemblia sollicite la garantie de la commune à hauteur de 80%. Il convient d'autoriser le Maire à signer la garantie financière du contrat de prêt d'ASSEMBLIA.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Présentation du rapport social unique 2021

Le rapport social unique (RSU), nouveau document réglementaire prévu à l'article 5 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique se substitue au Bilan social. Ce rapport doit être produit chaque année et être transmis à la DGCL. Le RSU a été élaboré pour la première fois en 2021. Les collectivités et établissements publics doivent présenter le RSU à leur assemblée délibérante. La publicité du rapport social unique se fera par une publication en mairie.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Motion pour la prise en compte des besoins de nos territoires dans le cadre du « Zéro artificialisation nette ».

La démarche « zéro artificialisation nette » prévoit de réduire de 50% d'ici 2030 le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestier par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. Cet objectif condamne le développement des territoires ruraux et les communes en particulier. Aussi, il est proposé de signer une motion qui demande plus de souplesse et une application différenciée de la loi pour les territoires ruraux.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Motion pour la reconstruction d'un service public d'éducation en capacité de faire reculer les inégalités sociales.

Cinquante-huit postes d'enseignants seraient retirés à l'académie de Clermont-Ferrand dont vingt-neuf pour le département de l'Allier ce qui conduira à davantage de fermetures de classes. Aussi, il est proposé de voter une motion demandant la suspension de ce projet de carte scolaire et une refonte, complète et urgente de la dotation académique envisagée.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Augmentation du temps de travail d'un animateur

Madame Anne GRESSIER occupe actuellement un poste d'animatrice de 32 heures hebdomadaires. En raison des nécessités du service, il est proposé d'augmenter son temps de travail à 35 heures par semaine à compter du 15 février 2022.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Questions diverses :

Didier PAQUERIAUD présente les DIA.

Il fait le point sur l'acquisition de la propriété Margelidon située sur la place en vue de l'aménagement d'une boulangerie. Le coût total de l'opération avoisinerait les 600 000 € (acquisition + honoraires + travaux, matériel style four) auquel il convient de déduire les subventions, le reste à charge pour la commune serait d'environ 130 000 €. Il conviendra de désigner rapidement une maîtrise d'œuvre.

Les acquisitions foncières (Giraud, Riffaudeau, Vallet-Tripier, Laurent) dans le cadre de l'aménagement du bourg ont été signées chez le notaire par le maire pour un montant total de 89 000 €.

Bernard Troncin fait le point sur les travaux relatifs au raccordement de la ferme solaire. Tous les raccordements sont effectués mais des travaux de finition restent encore à terminer, accotements

chemin des promenades ainsi que la vérification des entrées des riverains route de Moulins et route de Neuilly. Les travaux de réfection des chaussées de la rue de la plaine, de la rue du Maquis de Chaugy seront réalisés par Eurovia.

Des plantations d'arbres ont été faites par l'entreprise Treyve au nord et au sud de la RN 7 (entrées du bourg).

Adressage : Les panneaux de dénomination des rues ont été posés par les agents des services techniques accompagnés par B. Troncin et M. Simon. Une lettre d'information sera adressée d'ici la fin du mois à tous les habitants qui sont concernés par une nouvelle adresse (le nom du lieu-dit sera maintenu dans la nouvelle adresse). Les plaques de numéro d'habitation seront à retirer à la mairie. Le début des travaux des nouvelles tranches de la ZAC de la Garde commenceront fin février début mars 2023.

Le broyage a été effectué route de Gouise et sur les délaissés de la ferme solaire pour faciliter l'accès derrière la ferme solaire en direction du ruisseau.

SNCF : Des travaux sur la voie ferrée vont débiter prochainement (travaux de nuit).

La remarque est faite par plusieurs conseillers qu'il est constaté que les locaux de la salle polyvalente et de la MDA ne sont pas nettoyés correctement. Lors des locations, il faudrait que les états des lieux soient faits de façon plus rigoureuse.

Florence Jouanet demande si un troc plantes sera organisé cette année ? A voir avec les agents et les élus qui le géraient les années précédentes

Didier Paqueriaud fait le compte rendu du conseil d'école de la maternelle du 31 janvier : diverses activités et animations, projet d'école, inscription pour la prochaine rentrée scolaire des enfants nés en 2020, départ à la retraite de Brigitte Sacristan au 1er février remplacée par Florence Léal Farinha. Accès à l'école élémentaire : depuis les derniers plans Vigipirate les portails de l'école sont fermés à clé pendant les heures de cours, l'accès dans les locaux n'est donc pas possible, notamment en cas d'urgence, l'installation d'une sonnette est donc indispensable (devis rapide à demander).

Céline Chevalier fait le compte rendu du COPIL relatif au réaménagement des cours d'écoles : plusieurs ateliers seront organisés avec les élèves, les enseignantes et le personnel communal. L'inauguration de l'espace sans tabac devant les écoles a eu lieu avec les enfants des écoles et les enseignantes en présence d'un représentant de la ligue contre le cancer.

Depuis le réaménagement de la bibliothèque, de nombreuses animations sont proposées par Anne GRESSIER, Anaïs BARRAUD et les bénévoles.

La commission environnement (embellissement) devra se réunir prochainement.

Les passages piétons sur la RN 7 dans la traversée du bourg sont effacés : Didier Paqueriaud préviendra la DIRCE.

Jean-Michel Laroche signale que le site internet de la commune n'est pas à jour.

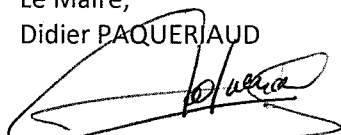
Michel Simon va organiser au printemps un nettoyage du cimetière avec des bénévoles (action sur laquelle une communication est à prévoir). Michel Simon fait le compte rendu de l'AG de l'indépendante : Bernard Mousset a annoncé son souhait de quitter la présidence, nouveau bureau, élection d'une nouvelle présidente (Delphine Pézery) et d'un nouveau secrétaire (Gilles Meunier). L'AG de UDSMA aura lieu le 12 mars à la salle polyvalente de Bessay. Les « saxos pétillants » fêteront leurs 10 ans le 3 juin, les enfants des écoles participeront à cette manifestation.

Didier Paqueriaud fait le compte rendu des AG du club des aînés et des AFN.

La séance est levée à 23 h 13.

Approuvé à la séance du 05 Avril 2023

Le Maire,
Didier PAQUERIAUD



Le secrétaire,
Bernard TRONCIN

